

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 315-321

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__315_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1928

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1928

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI TRUCHY, PRÉSIDENT.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1928.
NÉCROLOGIE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
PRÉSENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES À ÉLIRE AU CONSEIL.
COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY LA POPULATION FRANÇAISE JUSQU'EN 1956. ESSAI DE PRÉVISION DÉMOGRAPHIQUE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. TRUCHY, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Henri TRUCHY, Président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1928.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 1928, inséré dans le Journal de novembre.

Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a la douleur de faire part à la Société du décès de nos collègues :

MM. **ALGLAVE** (Émile), professeur à la Faculté de Droit de Paris.

CHAILLEY (Joseph), ancien député, Directeur général de l'Union Coloniale, professeur à l'École des Sciences Politiques.

DE BLANQUET DE ROUVILLE (Paul), Directeur de la Compagnie Française de Réassurances Générales.

DELÉARDE (Désiré), Secrétaire général du Syndicat des Compagnies d'Assurances à primes fixes et de la Réunion des Assureurs contre les Accidents du Travail.

WATELET (Émile), avocat à la Cour de Paris.

TARDIEU (Jacques), Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, Directeur général des Compagnies d'Assurances « La Prévoyance ».

Il rappelle la carrière de M. Tardieu qui s'était fait une place prépondérante dans le milieu assureur grâce à ses connaissances approfondies du droit, et à son amabilité qui lui attirait inévitablement toutes les sympathies. C'était un charmant collègue, dont la perte sera regrettée dans tous les milieux scientifiques et littéraires, et particulièrement dans notre Société.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. BURLOT, GODARD, KELLER, LESTONNAT, MALLEZ, MAY et PICARD sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Antonin CHAUMEREUIL, chef des Services à la « Nationale-Vie », 13, allée Notre-Dame-des-Anges, Le Raincy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. FIEG, sous-directeur de la « Métropole-Accidents », 37 avenue de l'Opéra (2^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. LABROUQUÈRE, docteur en droit, professeur à l'École supérieure de Commerce de Paris, 79, avenue de la République (11^e), présenté par MM. Leurence et Brochu.

M. LACRAMBE, directeur de la « Persévérante », Compagnie d'assurances sur la Vie, 30, rue Saint-Lazare (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. LEPRINCE-RINGUET, inspecteur général des Mines, présenté par MM. Truchy et Barriol.

M. ROUX, docteur en droit, secrétaire général du journal *L'Argus*, directeur du journal *Le Petit Avocat*, 2, rue de Châteaudun (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. François SECQUES, pharmacien major honoraire, ancien pharmacien chef de la Garde républicaine, Conseiller technique et vérificateur agréé du Syndicat et de la « Réunion des Assureurs contre les Accidents du Travail », 14, rue Saint-Louis-en-l'Île (4^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Henri SÉGUIN, docteur en droit, directeur du journal *L'Avenir Économique*, 72 bis, rue d'Amsterdam (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Jean VIDAL, docteur en droit, industriel, 145 boulevard Péreire (17^e), présenté par MM. Carton et Marchand.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération; il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

FRANCE : *Statistique des Chemins de fer français au 31 décembre 1926 (France intérêt général)*, publié par le Ministère des Travaux publics.

BRÉSIL : *Traité de M. José Carlos de MACEDO SOARES, sur le caoutchouc.*

PRÉSENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES À ÉLIRE AU CONSEIL.

M. le Président rappelle qu'aux termes de l'article 6 du règlement intérieur, il doit communiquer à la Société la liste des candidats proposés par le Conseil d'administration, pour les élections auxquelles il sera procédé dans la séance du 19 décembre 1928.

Les membres proposés par le Conseil en vue du renouvellement partiel pour 1929 sont les suivants :

Pour la présidence pour 1929 : M. Clément COLSON, membre de l'Institut, professeur aux Écoles des Ponts et Chaussées et des Sciences politiques, en remplacement de M. Henri TRUCHY, président sortant non rééligible.

Comme vice-président pour 1929-1930-1931 : M. Albert AUPÉTIT, en remplacement numérique de M. COLSON proposé pour la présidence.

Comme trésorier pour 1929-1930-1931 : M. André TRIGNART, chef de division au Service de la Comptabilité générale et des Finances de la Compagnie

des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, expert-comptable (S. C. F.), membre de la Compagnie des experts-comptables de Paris, Trésorier sortant rééligible.

Comme membres du Conseil pour 1929-1930-1931 :

M. Paul Razous, licencié ès sciences mathématiques et physiques, lauréat de l'Académie des Sciences, membre agrégé de l'Institut des Actuaire français, conseiller général d'Indre-et-Loire.

M. Edmond MICHEL, sous-chef de la division des Prêts hypothécaires, chef adjoint de l'inspection du Crédit Foncier de France, pour remplacer MM. Albert AUPÉTIT, proposé pour les fonctions de vice-président, et Émile ROYOT, membre sortant non rééligible.

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « LA POPULATION FRANÇAISE JUSQU'EN 1956. ESSAI DE PRÉVISION DÉMOGRAPHIQUE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Alfred SAUVY pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro.

Après avoir remercié M. SAUVY de son exposé très clair, M. le Président exprime le désir de voir les membres de la Société présenter leurs observations à ce travail si important à tous égards.

M. Georges VALOIS ne peut s'élever contre les conclusions assez sombres du travail de M. SAUVY qui lui paraissent découler de calculs parfaitement conduits, mais toutefois un élément, lui semble-t-il, peut venir les modifier.

Si le *vieillissement physique* de la population française est incontestable, il est incontestable aussi qu'il existe à l'heure actuelle dans cette population un important *rajeunissement intellectuel*.

Or, celui-ci, peut entraîner rapidement par fusion des sangs avec d'autres races, par incorporation, un rajeunissement physique pour peu que des changements économiques dans notre pays le permettent.

M. SAUVY admet, implicitement, que jusqu'en 1950 notre valeur économique ne variera plus.

M. Georges VALOIS estime au contraire que cette valeur ira croissant et le constate déjà dans toute la région méridionale de la France qui par les « mines aériennes » que sont ses chutes d'eau, est déjà en pleine transformation et peut devenir d'ici vingt ans une des régions les plus extraordinaires de France et d'Europe.

Dans ces départements un esprit nouveau naîtra et, ainsi qu'il s'est produit aux États-Unis, la population se développera par des immigrations qualifiées.

N'est-ce pas là une rectification optimiste à apporter aux conclusions de M. SAUVY ?

M. FONTAINE est également d'avis qu'il est à prévoir dans le Midi un mouvement de repopulation important. Les départements du Gers et du Lot-et-Garonne en particulier ont atteint un pourcentage de dénatalité tel que l'apparition de moyens nouveaux d'existence abondants doit entraîner une amélioration démographique rapide.

M. FONTAINE dit aussi qu'il est permis d'espérer que le vieillissement de la population française ne soit pas aussi probable que l'indique M. SAUVY. La diminution de mortalité a évidemment pour tendance le vieillissement de la population. Mais la diminution de mortalité infantile qui est incontestable peut modifier le vieillissement de la population.

Enfin M. SAUVY n'a pas chiffré dans ses calculs l'accroissement dû à la population étrangère. Il semble bien cependant que celui-ci sera suffisant pour maintenir notre population actuelle.

M. Jean BOURDON dit que les prévisions de M. R. SAUVY sont formulées avec une prudence d'autant plus louable qu'elle faisait défaut aux auteurs antérieurs. Aux exemples de prévisions hasardeuses qu'il a indiqués, on pourrait ajouter celui du président LINCOLN annonçant dans son premier message : Déjà sont nés ceux qui,

si l'Union est maintenue, la verront peuplée de 250 millions d'habitants. Il considérerait l'accroissement de 30 % réalisé dans chacune des décades précédentes comme un phénomène dont la prolongation était certaine. Cet accroissement s'est si bien ralenti que les personnes déjà nées en 1861 ont aujourd'hui soixante-sept ans et que la population américaine n'atteint pas encore la moitié du chiffre annoncé par LINCOLN.

Les mouvements démographiques peuvent être plus rapides que ne l'indiquait M. SAUVY. Il y a trente ou quarante ans, on considérait une mortalité de 15 ‰ comme un idéal et la plupart des pays de l'Europe occidentale et centrale sont aujourd'hui tombés au-dessous de ce taux. Depuis 1900 s'est produit dans beaucoup d'États un véritable effondrement de la natalité.

Pour la fécondité, M. SAUVY n'admet que deux alternatives : maintien du taux actuel ou nouvelle diminution. Mais le relèvement, tout à fait inattendu, de la natalité dans les parties rurales de la Normandie depuis 1920, montre qu'un renversement de l'évolution est possible également.

On vient d'objecter à M. SAUVY que la réduction de notre forte mortalité infantile pourrait accroître la proportion des jeunes gens dans la population française. C'est en effet pour beaucoup de gens un dogme que la mortalité infantile est très élevée dans notre pays : un médecin éminent affirmait même récemment qu'elle excédait celle de l'Allemagne. Or il n'est pas une seule période, pas une seule année, depuis l'origine des statistiques, où la France n'ait compté pour 1.000 naissances vivantes moins de décès de 0 à 1 an que l'Allemagne. La probabilité de mort entre 0 et 1 an est en France plus forte que dans les pays du Nord-Ouest de l'Europe, Belgique exceptée, mais moins forte que dans les pays de l'Europe centrale et méridionale, Suisse exceptée. Il est fort possible que l'Angleterre, tout en annonçant une mortalité infantile un peu moindre, en ait en réalité une aussi forte puisqu'elle omet l'enregistrement d'une partie des décès des six premières semaines. En un mot, la mortalité infantile française est moyenne; elle doit être encore réduite, mais elle ne saurait l'être dans de très grandes proportions et M. SAUVY a très justement négligé l'hypothèse qu'on lui a opposée.

M. le Général RAYNAL dit qu'il n'est pas bien certain que le mouvement de diminution de natalité en France continue. Il prend comme exemple les départements de Normandie (la Manche, le Calvados, l'Orne même) où les taux de natalité étaient devenus des plus bas et qui révèlent depuis quelques années un excédent de naissances appréciable.

M. ARMINJON demande à M. Georges VALOIS si le rajeunissement intellectuel est synonyme du développement de l'intelligence par l'instruction, et il serait heureux de comprendre comment il peut influencer la natalité.

M. Georges VALOIS dit qu'il n'est pas discutable que l'intelligence est créatrice et que l'exemple des États-Unis illustre que toute création de moyens d'existence abondants entraîne une augmentation de population.

M. ARMINJON persiste à penser au contraire qu'avec le développement des moyens d'existence par la production industrielle, les besoins, les désirs augmentent et entraînent une diminution de natalité.

En opposition à l'exemple des États-Unis, il cite la région du Sud-Est de la France (Savoie, Dauphiné). Dans cette région que la houille blanche enrichit la population française est en régression.

Les éléments étrangers qui s'y installent conservent un temps les « préjugés nécessaires » et créent encore des familles nombreuses, mais ils se « francisent » vite.

L'Allemagne permet également de faire la même constatation. En même temps que son formidable développement industriel, elle enregistre une baisse de sa natalité...

M. ARMINJON rappelle que la question morale, la question hygiène peuvent avoir une influence sensible sur le mouvement de la population. Quels seront les sentiments d'ici quinze ans?

Les institutions patronales tel que le sursalaire familial ont aussi une influence importante dans le sens de l'augmentation de la natalité, et il serait désireux de connaître les statistiques qui ont pu être faites à ce sujet.

M. OUALID estime après M. FONTAINE qu'il faut tenir compte de l'immigration étrangère, car l'immigrant arrive à l'âge de la pleine procréation en général.

Dans quelle mesure l'accroissement de la natalité française est-il dû à cette immigration? C'est une question extrêmement difficile à résoudre actuellement par suite de manque de statistiques.

En Alsace-Lorraine, M. OUALID a étudié le phénomène dans le département de la Moselle, par arrondissement et même par canton; cette étude a fait ressortir que la population étrangère donne une natalité plus forte.

Les États Unis sont une excellente illustration de ce résultat et ROOSEVELT parlait déjà du suicide de la race pure américaine (qu'il appelait les 100 %) dont il constatait la dénatalité. L'Australie, la Nouvelle-Zélande fournissent les mêmes remarques, conséquences de la civilisation.

En Algérie également ce sont les éléments les moins français qui sont les plus prolifiques. Les francisés subissent cette loi de francisation, l'exemple est frappant chez les Juifs d'Algérie qui sont devenus stériles en peu d'années. L'explication de ce phénomène si curieux est très complexe, on s'est demandé si elle ne dépendait pas de la question du droit d'ainesse, du service militaire et du désir d'élévation sociale.

M. OUALID estime donc qu'il y a lieu de tenir le plus grand compte de l'immigration étrangère comme élément de rajeunissement de notre race par le maintien du taux de natalité. Il n'en reste pas moins un redoutable problème à résoudre, celui de l'assimilation.

M. FONTAINE dit qu'il existe d'assez puissantes forces pour maintenir la population à son niveau. Ces points soulignés par MM. BOURDON, le général RAYNAL, OUALID sont des indices de défense.

Les allocations de sursalaires familiaux doivent donner également d'excellents résultats. Et à leur sujet M. Fontaine tient à préciser que le sursalaire familial permet d'élever les enfants, mais ne fait pas que les ménages en ont davantage, car le but idéal du chef de famille est que ses enfants ne déchoient pas.

Un développement de civilisation ne produit une dénatalité que s'il n'y a pas un développement suffisant de moyens de production. L'humanité est donc soumise à cette lutte continuelle entre sa population et ses moyens d'existence.

M. LANDRY revient sur les variations possibles des données actuelles en ce qui concerne l'immigration, la mortalité, taux de natalité et dit qu'il n'est guère possible d'obtenir un abaissement considérable des taux de mortalité.

En effet, la comparaison avec les taux de mortalité des pays voisins faite sur une même répartition par âge de la population indique que la mortalité en France n'est pas très sensiblement plus élevée.

D'ailleurs, il y a lieu de remarquer que ce que l'on gagne sur les taux de mortalité des derniers âges ne fait qu'allonger la vie mais sans la multiplier.

Pour juger d'une population d'avenir, il faut donc considérer le rapport entre les gens qui naissent et ceux qui naîtront d'eux, les gens nés et vivants jusqu'à la limite de l'âge de procréation en examinant les éléments de nuptialité et fécondité de mariage.

M. LANDRY croit que la législation peut avoir une influence réelle à juger les résultats obtenus par l'ébauche de politique familiale.

M. CADOUX craint que la pratique des allocations de sursalaires familiaux et des primes de naissances par certains groupements industriels soit trop récente pour permettre de juger leur répercussion sur l'accroissement des mariages et de la natalité. Mais n'exerceraient-elles qu'une influence sur la mentalité des travailleurs qui en bénéficieraient que ces allocations méritent attention et encouragement des pouvoirs publics, même après la réalisation des assurances sociales.

M. SAUVY n'a pu faire porter son intéressante étude que sur la France métropolitaine. En matière économique et démographique, on doit étendre ses regards sur

toute la grande France et considérer l'avenir de notre domaine extérieur. On a constaté que, transplantées, autrefois ou récemment, outre mer, dans des milieux de vie plus large, dans l'Afrique du Sud, au Canada, les familles françaises grandissaient notablement. Et les progrès de leur natalité s'observent de nos jours dans l'Afrique du Nord. Ceci est à considérer dans l'ensemble démographique de toute la France. A l'intérieur, la fixation au sol de jeunes éléments étrangers, sélectionnés, peut améliorer la natalité et remédier à l'exode des campagnes. On doit poursuivre leur assimilation totale.

Un de nos anciens collègues, qui avait une notoriété dans le monde médical, le Dr Leredde, nous a fait une impressionnante communication pour montrer qu'en luttant avec plus de méthode et d'énergie contre les fléaux comme le cancer, la tuberculose, l'alcoolisme et la syphilis on récupérerait des quantités considérables de jeunes gens, qui, guéris et rendus à la vie normale, pourraient contribuer au relèvement du taux de la natalité. M. CADOUX partage cette opinion. Il est convaincu, notamment, que l'examen attentif des malades déments internés décèlerait très souvent l'origine syphilitique de leur affection et que, dûment soignés, on en guérirait une proportion très appréciable. Ce sont des mesures à retenir.

Il signale enfin que, parmi les causes de la chute de la natalité, on peut dénoncer la propagande néo-malthusienne qu'il importe de combattre très énergiquement, à l'intérieur et dans ses manifestations extérieures, congrès, etc...

M. Jean BOURDON dit que dans la discussion on vient de mettre au premier plan la question du développement industriel et de son règlement sur la population, mais sur ce point aussi des transformations récentes se sont produites. Jadis la natalité des villes françaises excédait celle des campagnes : cela tenait d'ailleurs exclusivement à la proportion plus forte des adultes et correspondait souvent à une fécondité moindre qu'à la campagne. Mais dans les dernières années où les statistiques françaises ont suffisamment distingué les villes des campagnes, la natalité urbaine était tombée au-dessous de la natalité rurale : si l'on éliminait l'influence de la composition de la population, on trouvait donc une fécondité urbaine très inférieure à la fécondité rurale. Le phénomène n'est pas spécial à la France : en Angleterre, en Allemagne, en Suisse le récent effondrement de la natalité est avant tout le fait des villes. L'Amérique n'a pas échappé à cette contagion : la natalité a baissé aux États-Unis en même temps que la majorité de la population se concentrait dans les villes. L'ouvrier a cessé d'être un prolétaire au sens étymologique du mot, un faiseur d'enfants. Le développement de l'industrie et des villes est pour une population non pas une cause de renaissance, mais un germe de mort.

M. SAUVY ne peut reprendre toutes les idées qui ont été soulevées par sa communication. Il tient toutefois à ajouter les précisions suivantes : d'abord la lenteur des mouvements démographiques dont chaque stade peut être évalué à une vingtaine d'années ; à son sentiment, la modification du taux de natalité en France n'apportera pas de grands changements dans la population de notre pays et l'immigration étrangère fera plus pour notre population que notre excédent de naissances.

Il dit ensuite pour répondre à divers orateurs qui ont cité des faits particuliers qu'une étude spéciale par département est rendue difficile du fait que les mouvements internes de la population ne sont pas recensés.

Enfin, M. SAUVY considère plutôt que d'essayer d'arrêter l'exode rural, il vaudrait mieux s'efforcer de provoquer l'exode citadin.

M. le Président remercie vivement M. SAUVY de son exposé méthodique et scientifique ainsi que les nombreux collègues qui ont apporté à la discussion des idées des plus intéressantes.

Ce sujet qui touche à un problème des plus graves du moment a été traité avec l'ampleur et la variété d'observations désirables. L'auteur a confirmé à nouveau qu'il y a moins d'automatisme qu'on ne dit dans les lois économiques et encore moins dans les lois démographiques et son étude contient une série d'hypothèses dont certaines reposent sur des données très nouvelles.

Les exemples contradictoires fournis ce soir sur le Nord de la France avec

son développement industriel et sa forte natalité, sur la Bretagne et la Normandie avec l'élévation inattendue du taux de natalité, sur le Dauphiné et l'Isère avec leur développement industriel et leur baisse de natalité l'illustrent d'une façon parfaite et rappellent à la prudence nécessaire dans l'observation de ces phénomènes complexes.

La séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
H. TRUCHY.
